

Université de jijel

CONTROL - langue étrangère - 3ème licence en droit privé

nom:

ANSEL KAMEL

EDDINE

le 15 mai 2025

prénom:

groupe:

Examen de Droit Civil – Responsabilité Civile (1h30)

Examen de 1h30 en droit civil algérien, structuré en trois parties, Il est conçu pour un niveau 3ème licence en droit privé et couvre les articles 124 à 137 du Code civil algérien relatifs à la responsabilité de l'acte personnel et de l'acte d'autrui.

Partie 1 : QCM (30 minutes)

Instructions : Répondez aux questions suivantes en :

- Cochant la ou les bonnes réponses. Chaque question peut avoir une ou plusieurs bonnes réponses ;
- Traduisez en arabe dans la même ligne tout ce qui est souligner.

1. Selon l'article 124 du Code civil algérien, la responsabilité du fait personnel suppose :

- [] a) Une faute (fait générateur)
- [] b) Un dommage (préjudice)
- [] c) Un lien de causalité entre la faute et le dommage
- [] d) Un contrat entre les parties

2. Selon l'article 127 du Code civil algérien, la responsabilité personnelle peut être écartée si :

- [] a) dans le cas fortuit
- [] b) Le dommage est causé par la force majeure
- [] c) Le dommage est causé par le fait d'un tiers
- [] d) Le dommage résulte de la faute exclusive de la victime

3. La force majeure comme cause d'exonération suppose :

- [] a) Un événement imprévisible
- [] b) Un événement irrésistible
- [] c) Un événement extérieur à la personne responsable
- [] d) Un acte volontaire du débiteur

4. Le fait d'un tiers exonère totalement l'auteur du dommage lorsqu'il est :

- [] a) La cause exclusive du dommage
- [] b) Commis en collaboration avec la victime
- [] c) Prévisible par l'auteur du dommage
- [] d) Indépendant de la volonté de l'auteur du dommage

5. La faute de la victime peut exonérer totalement l'auteur du dommage si :

- [] a) Elle est la cause exclusive du dommage
- [] b) Elle est partagée avec l'auteur du dommage
- [] c) Elle est accidentelle
- [] d) Elle rompt le lien de causalité

6. Une cause d'exonération partielle existe lorsque :

- [] a) Le dommage est moral
- [] b) La faute de la victime est partielle
- [] c) L'auteur est de bonne foi
- [] d) L'acte est licite mais dommageable

7. La responsabilité du surveillant (article 134) peut être engagée lorsque :

- [] a) Un mineur cause un dommage sous sa surveillance
- [] b) Le surveillant a commis une faute personnelle
- [] c) Le dommage est causé par un animal
- [] d) Le surveillant est un enseignant

8. Le surveillant peut être exonéré de sa responsabilité s'il prouve :

- [] a) Qu'il n'a pas commis de faute de surveillance
- [] b) Qu'il a exercé une surveillance normale et suffisante
- [] c) Que le dommage est survenu en présence de la victime
- [] d) Que le surveillé est majeur

9. En droit algérien, la responsabilité du commettant (art. 136 et 137) est engagée lorsque :

- [] a) Le préposé cause un dommage dans l'exercice de ses fonctions
- [] b) Il existe un lien de subordination entre le commettant et le préposé
- [] c) Le commettant agit personnellement
- [] d) Le commettant n'est pas rémunéré

10. Le commettant peut s'exonérer de sa responsabilité s'il prouve que :

- [] a) Le préposé a agi en dehors des fonctions auxquelles il était affecté
- [] b) Le préposé a agi sans autorisation et à des fins personnelles
- [] c) Il avait l'intention de réparer
- [] d) Le dommage est moral uniquement

Partie 2 : Développement (30 minutes)

Sujet : Expliquez les différences entre la responsabilité contractuelle et la responsabilité délictuelle en droit civil algérien.

Consignes : Votre réponse doit comporter une introduction, un développement structuré et une conclusion.

Partie 3 : Cas pratique (30 minutes)

Énoncé :

M. Ahmed, enseignant dans un lycée, laisse ses élèves sans surveillance pendant une récréation. Un élève, Karim, en profite pour grimper sur un arbre et fait tomber Yamine son camarade de classe, se blessant gravement. Les parents de Yamine souhaitent engager la responsabilité de l'établissement scolaire.

Questions :

1. Quel type de responsabilité peut être engagé dans cette situation ?

2. Quelles sont les conditions pour engager cette responsabilité ?

.....

.....

.....

.....

.....

- ### 3. Quelles sont les éventuelles causes d'exonération ?

.....
.....
.....
.....